

Services sociaux et de santé : combattre la libéralisation et répondre aux besoins qui se profilent
Mise en œuvre de la Résolution 11 du Congrès de la FSESP
Plan de travail et priorités thématiques 2015-2016
Version finale pour la réunion du CP SSS du 26 février 2015

N°	Thèmes	Objectifs politiques et priorités	Que peut faire la FSESP ?	Année
1	Recrutement d'affiliés et organisation	Recruter et augmenter l'effectif syndical dans le secteur des services sociaux	Organisation de séminaires (par exemple en collaboration avec l'ETUI) pour faciliter un échange entre les affiliés de la FSESP sur des stratégies et mesures efficaces	2015
		Coopérer avec l'ISP et ses affiliés d'autres régions	Élaboration d'un manuel proposant des stratégies et des mesures (à différents niveaux) qui fonctionnent, en utilisant notamment le document "Summary Information on Organising and Recruiting Members in Social Services" (http://www.epsu.org/a/9967)	2016
		Partage d'informations sur le contenu et les succès de stratégies et campagnes pour l'organisation, le recrutement et l'intégration des travailleurs migrants	Rassembler des exemples de bonne pratique en matière de coopération bilatérale entre affiliés de la FSESP et promouvoir la signature d'accords bilatéraux entre organisations syndicales affiliées à la FSESP et la CES sur une série de thèmes intéressant leurs adhérents, et les aider par la même occasion à atténuer les conséquences de la "fuite des cerveaux" et de la "fuite des soins"	2015f
2	Des niveaux d'effectifs adéquats et sûrs	Promouvoir, aux échelons national, régional et/ou national pertinents, la définition et l'application de rapports entre personnel et patients et des mécanismes de prévision et de calcul des besoins s'agissant des certaines catégories de personnel	Rassembler des informations provenant des affiliés de la FSESP (et de l'ISP) et de la recherche sur la réglementation et les dispositions réglementaires pour pouvoir calculer et définir des niveaux d'effectifs suffisants et sûrs dans les services sociaux et de santé et leurs professions afin d'assurer le bon fonctionnement des institutions et services sociaux et de santé et des départements spécifiques	2015ff
		Coopérer avec l'ISP et ses affiliés d'autres régions	Élaboration d'un rapport facilitant l'échange d'expériences, de bonnes pratiques et de stratégies syndicales pour garantir des niveaux d'effectifs adéquats et sûrs afin d'assurer le bon fonctionnement des institutions et	2016

			services sociaux et de santé et des départements spécifiques	
			Apport d'informations et de recommandations de la FSESP aux débats européens sur la planification du personnel ou l'évolution de l'éventail des compétences et des tâches	2016
3	Qualification et formation, apprentissage tout au long de la vie / développement professionnel continu	Améliorer la reconnaissance du travail des soignants par la société, combattre la sous-évaluation des emplois du secteur et préconiser la professionnalisation des travailleurs	Élaboration de recommandations et revendications de la FSESP sur le droit d'accéder à l'apprentissage tout au long de la vie et au développement professionnel continu pour tous les travailleurs des services sociaux et de santé, notamment en s'appuyant sur les négociations avec l'HOSPEEM dans le contexte du comité de dialogue social européen sur les services de santé (GT 2 sur R&R et LLL/CPD) et de l'étude de la DG SANCO "Review and mapping of CPD and LLL for health professionals in the EU" (sera finalisée en 2014)	2016
			Suivi de l'étude de la DG SANCO sur les critères d'éducation et de formation des aides-soignants, afin d'arrêter la future politique européenne	2015f
			Suivi de l'application de la Directive 2013/55/UE sur la reconnaissance des qualifications professionnelles et contribuer par des initiatives concrètes (comme la Carte professionnelle européenne ou les Cadres communs de formation)	2015f
			Suivre et influencer les initiatives européennes en matière de qualifications professionnelles (y compris VET), les qualifications et les compétences - s'agissant en particulier de l'évolution de l'éventail des compétences et des tâches - dans le but de défendre les rôles et les positions des organisations syndicales	
4	Dialogue social et conventions collectives	Renforcer les relations professionnelles et le dialogue social dans le secteur des services sociaux et de santé, en particulier en mettant sur pied ou en appuyant des activités ou projets en commun avec des organisations d'employeurs	Donner suite aux activités décidées dans le Programme de travail HOSPEEM-FSESP 2014-2016, en particulier 1) sur les deux risques de santé et sécurité professionnelle que sont "les troubles musculo-squelettiques" et "les risques psycho-sociaux et le stress au travail" (GT 1; Séminaires techniques; Évaluation et suivi) et 2) en vue de l'élaboration d'une Déclaration commune sur l'importance d'assurer l'accès à l'apprentissage tout au long de la vie et au développement professionnel continu à l'ensemble du personnel de soins de santé dans	2015f

		concernées / SST dans les SSS (2)	le but d'améliorer la qualité du service	
		Dialogue social (européen) dans le domaine des services sociaux	Sur base des résultats des projets PESSIS 1 et PESSIS 2 (http://www.epsu.org/r/684) : Activités de soutien visant à obtenir une couverture totale des services sociaux et de leurs sous-secteurs tels que la prise en charge des personnes âgées et handicapées, la garde des enfants - assurée par les pouvoirs locaux et régionaux et par des prestataires à but non lucratif ou de l'économie sociale - par le biais des structures du dialogue social sectoriel européen <i>[Voir aussi les priorités thématiques "Services sociaux", mêmes thème et intitulé]</i>	2015ff
		Favoriser le recrutement et la rétention du personnel des services sociaux et de santé par une amélioration des conditions d'emploi <i>[Pourrait aussi figurer au thème 2]</i>	Élaboration de recommandations et revendications de la FSESP sur l'efficacité du recrutement et de la rétention, à partir du rapport conjoint FSESP-HOSPEEM sur l'utilisation du Cadre d'action R&R 2010 de la FSESP-HOSPEEM (adopté en 2010) et du rapport de la DG SANCO sur les stratégies de recrutement efficaces dans les soins de santé (à finaliser en 2015) <i>[Voir aussi les priorités thématiques "Services sociaux", mêmes thème et intitulé]</i>	2015f
		Promouvoir l'application et surveiller l'impact des textes du dialogue social européen / SST dans les SSS (1)	Donner suite aux activités décidées dans le Programme de travail HOSPEEM-FSESP 2014-2016 s'agissant des textes adoptés sur la prévention des blessures par instruments médicaux acérés, la violence des tiers, le vieillissement du personnel de santé, le recrutement transfrontalier éthique du personnel de santé (ici aussi en tant que base de départ pour lutter contre les pratiques non-éthiques et informer sur les abus et l'exploitation)	2015f
		Défendre et promouvoir les principes "Salaire égal pour un travail égal dans un même lieu" et "Salaire égal pour un travail d'égale valeur"	<i>Concrètement, l'activité reste à définir, en particulier en lien étroit avec les priorités thématiques et les travaux du Comité des femmes et de l'égalité des sexes de la FSESP (s'agissant par exemple de l'actualisation des données et rapports existants sur l'écart salarial entre les sexes), mais aussi avec l'action de la FSESP relative à la négociation collective</i>	
		Étendre la couverture de la négociation collective (à partir	Poursuivre la couverture des conventions collectives et de l'action collective dans le secteur par le biais du bulletin d'information EPSUCOB	2015f

		d'un accroissement de l'effectif syndical)	(http://www.epsu.org/r/516)	
		Entreprises multinationales et Comités d'entreprise européens (CEE)	Suivre l'évolution et les activités des différentes entreprises multinationales et promouvoir la poursuite de la mise en place de comités d'entreprise européens dans les services sociaux et de santé dans les entreprises répondant aux critères	2016
		Coopérer avec l'ISP et ses affiliés d'autres régions	Collationner les informations reçues des membres de la FSESP sur l'action qu'ils mènent pour promouvoir le travail décent et protéger les travailleurs contre les traitements inhumains et le travail précaire	2016
5	Financement	Réclamer un financement adéquat et des investissements publics à long terme dans les services sociaux et de santé	Démarcher la Commission européenne pour que se concrétise ce qui a été annoncé dans le "Paquet investissements sociaux" (février 2013) et préconiser l'investissement public dans la formation et le recrutement et la rétention d'un personnel qualifié dans les soins de santé, notamment dans le contexte du Plan d'action pour un personnel européen de la santé, et dans les services sociaux	2015f
		Militer contre les réductions budgétaires dans les services sociaux et pour un financement adéquat	Actualiser l'article de la FSESP (avril 2014) sur la teneur et l'impact dans les États membres de l'Union européenne des Recommandations par pays sur la prise en charge des personnes âgées et la garde des enfants (http://www.epsu.org/a/10360) dans le contexte de la Gouvernance économique européenne, avec des contributions des membres de la FSESP	2015
			Rassembler des informations auprès des membres de la FSESP sur l'impact de la crise et/ou des réformes structurelles sur l'offre, la qualité ou l'emploi dans les services sociaux afin de disposer d'éléments factuels à des fins de communication et d'action conjointe contre les politiques d'austérité et les réductions de budgets	2015f
6	Cadre juridique et politique européen	Action politique et militante sur des éléments des services sociaux et de santé, comme par exemple les règles du marché intérieur de l'Union européenne, sa gouvernance économique et	Poursuivre notre action et notre coopération avec l'HOSPEEM dans le comité de dialogue social sectoriel sur les services de santé visant certaines initiatives et activités de la DG SANCO dans le contexte du Plan d'action pour le personnel de santé européen afin d'influencer ses modalités et son contenu (notamment sur la mobilité transfrontalière du personnel de santé, le recrutement transfrontalier éthique, les	2015f

		des politiques particulières	instruments de planification du personnel de santé, et les critères d'éducation et de formation des aides-soignants et autres professionnels de la santé ne rentrant pas dans les professions reprises dans le régime de reconnaissance automatique de la Directive 2013/55/UE)	
		Lutter pour des services sociaux et de santé de qualité et contre les différentes formes de marchandisation qui dégradent ou font baisser la qualité des emplois et des services et compromettent la pérennité financière des services sociaux et de santé	Collationner des stratégies et pratiques syndicales visant à préserver et améliorer les salaires et conditions de travail, la couverture des conventions collectives et les domaines et thèmes sur lesquels elles portent, y compris pour les travailleurs des services sociaux et de santé des entreprises privées	
			Dresser un état de la situation sur la législation européenne applicable dans les domaines des aides publiques, des marchés publics et des libertés fondamentales du marché intérieur aux SSIG et sur la marge de manœuvre de l'administration locale et régionale et des syndicats	2015
		Coopérer avec l'ISP et ses affiliés d'autres régions	Suivre et influencer les initiatives en matière de services aux personnes et aux ménages dans le but d'élaborer des politiques qui garantissent la qualité des services et des emplois et d'améliorer la coopération avec les gouvernements et les institutions internationales pour améliorer la protection légale des travailleurs migrants employés dans des familles, des petites et moyennes entreprises ou travaillant en tant qu'indépendants (y compris les faux indépendants)	2015f
		Suivre et influencer les politiques horizontales/transversales ayant un impact sur l'organisation, la réglementation, l'offre et le financement des services sociaux et de santé	<i>Activités concrètes (suivi; analyse; action/campagnes) sur des dossiers politiques ayant un caractère horizontal/transversal, mais aussi un impact sur l'organisation, la réglementation, l'offre et le financement des services sociaux et de santé (par exemple les SIEG, les marchés publics, les accords commerciaux internationaux) restant à définir, en étroite collaboration avec le Réseau des services publics de la FSESP et sur la base du Programme de travail 2015-2019</i>	